

# **Les habitations précaires sur les berges de Mopti, Mali**

**Cécilia Meynet\***

Mopti est la quatrième ville du Mali. Elle compte 80 000 habitants au recensement de 1998. Elle est située dans le delta intérieur du Niger, région originale de par son climat, ses populations et leurs activités. Cette originalité revient essentiellement à la présence de l'eau (fleuves, confluence, marigots) qui rythme l'ensemble des activités, des mouvements paysagers et humains de la région. L'eau est un élément qui présente à la fois de nombreux avantages, surtout dans une région sahélienne, mais aussi d'importantes contraintes car elle freine voire empêche le développement de tout espace occupé par les populations. Celles-ci ont été obligées de procéder à des aménagements avant leur installation.

On retrouve sur les berges deux catégories de populations, qui présentent des différences essentiellement du fait de la durée de leur séjour dans la ville, cependant elles ont également de nombreux points communs.

## **L'eau atout et contrainte**

La présence de l'eau est un atout considérable, elle est à l'origine de la création et du développement de la ville. En effet au début du siècle Mopti prend de l'importance grâce à la possibilité de rupture de charge fleuve route, le lien entre les deux modes de transports va permettre le développement d'activités commerciales intenses. Le port fluvial est le lieu de passage et d'ancrage de la navigation "lourde" (remorqueurs et chalands), et de la navigation traditionnelle dite "légère" (les pirogues et les pinasses). La batellerie légère a rapidement concurrencé les engins plus grands pour plusieurs raisons qui tiennent aux caractères propres de la région (domaine des piroguiers bozo et

---

\*Laboratoire Population-Environnement, Place Victor Hugo. 13331 Marseille Cedex 3

somono, desserte plus rapide et compatible avec le milieu physique). Cependant les deux modes de transport restent complémentaires. À ceci s'ajoutent les transports routiers qui assurent la redistribution de certains produits vers des zones intérieures. La mise en relation de ces deux principaux modes de communication a permis à Mopti de devenir une métropole commerciale importante, de nombreuses activités économiques y sont rassemblées et la ville exerce une forte attraction sur l'ensemble de la région.

Mopti est aujourd'hui le chef lieu de la cinquième région. Le port joue un rôle très important de stockage et de redistribution des marchandises vers les villes du pays et au-delà même des frontières (Burkina, Côte d'Ivoire).

Par ailleurs ces diverses activités et possibilités (agriculture, élevage et pêche) offertes par la présence du fleuve font de Mopti une ville extrêmement attractive qui est depuis longtemps un véritable pôle multiethnique. La plupart des populations maliennes se côtoient au sein de l'espace urbain. Parmi ces migrations deux catégories se distinguent : celles qui s'installent définitivement dans la ville et celles qui ne séjournent que saisonnièrement. Cette attractivité a été renforcée au moment des crises climatiques qui ont touché le Sahel dans les années 70 et 80, les villes ont joué à ce moment-là un rôle de refuge pour les populations sinistrées<sup>1</sup>. Durant cette période on a assisté à une vague importante de migrations.

La présence du fleuve représente donc un avantage incontestable dans un contexte de pays sahélien enclavé. Mais elle marque aussi une contrainte forte à cause du rythme particulier des eaux. Le nom même de la région est significatif de cette originalité : il s'agit d'un delta intérieur. Les fleuves de la région connaissent de grandes variations de niveau, la montée des eaux débute au moment de l'hivernage et la crue atteint son maximum aux alentours du mois d'octobre. On assiste à ce moment-là au déversement des eaux dans l'ensemble des plaines de la région, la très faible pente qui caractérise la zone participe à l'inondation. Le delta devient alors une véritable mer intérieure.

Le phénomène est le même à Mopti qui est entourée de plaines inondables ce qui en fait un site bloqué dont le sol a dû être bâti avant les murs. À l'origine Mopti est formé de quelques îlots exondés, appelés *togguerés*<sup>2</sup>, qui vont être reliés entre eux "*par les mains des hommes*"<sup>3</sup> grâce à des remblais successifs, qui vont faire suite à la construction de digues joignant les premiers îlots. La construction du soubassement a été guidée par le site naturel, Mopti est une ville de bourrelets de rive.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> KRINGS T., 1986.

<sup>2</sup> GALLAIS J., 1967.

<sup>3</sup> Ministère des Travaux Publics, de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1990.

<sup>4</sup> GALLAIS J., 1967.

La morphologie actuelle de la ville garde ces caractéristiques particulières, en effet l'espace urbain est structuré par les digues et son aspect se transforme suivant la présence de l'eau. L'histoire de la ville se traduit dans ses paysages mêmes, un exemple est significatif de ce phénomène. La ville est aujourd'hui entourée de mares quasi permanentes qui sont appelés des *pagués* (terme qui signifie mare en langue bozo), ces points d'eau ont pour origine des surcreusements faits au fur et à mesure de la construction de la ville ; la matière ainsi extraite (sable, terre) a servi pour les remblais du sol et pour l'édification des habitations. Encore aujourd'hui des zones récemment loties doivent être comblées par les acheteurs, l'ensemble des constructions a dû être précédé de soubassements dépassant le plus souvent la taille d'un homme.

Très tôt le manque de place pour de nouvelles installations se fait sentir, la seule solution est de continuer les travaux de remblai aux abords des espaces bâtis. Ainsi la ville grignote petit à petit de l'espace sur la plaine et s'agrandit, encore actuellement la même méthode est employée. Les remblais se font avec toute sorte de matériaux : sable, paille, cendres mais aussi déchets divers.

Ces espaces en mutation permanente, intermédiaires, qui sont ni vraiment en eau ni vraiment bâtis seront, ici, considérés comme des berges car en contact direct avec l'eau. Néanmoins ce sont des berges temporaires car elles ne sont bordées par les eaux du Bani qu'une partie de l'année, à partir de la saison des hautes eaux (septembre - octobre) jusqu'à l'assèchement des plaines (en janvier - février, selon les années).

Ce sont des espaces densément occupés, toutes sortes d'activités s'y installent et des populations diverses y habitent.

### **Les habitations des berges**

Le site bloqué de la ville combiné avec la forte attraction qu'elle exerce sur les populations de la région pose un grand problème de saturation de l'espace urbain existant. Cette situation n'offre que très peu de possibilité aux populations nouvellement arrivées en ville, ainsi on assiste à une occupation intensive des berges situées aux abords des espaces bâtis. Toutes sortes d'activités ainsi que des habitations s'y installent. Le manque d'espace disponible peut expliquer en partie l'installation en périphérie des populations nouvellement arrivées en ville.

## Les habitations des berges à Moptai Mali



Une question s'est posée à propos de la terminologie de l'habitat proprement dit de ces populations. Les termes employés par les Mopticiens diffèrent de ceux utilisés plus couramment. En effet, les citadins appellent ces habitations des *cases*, mais il apparaît plus correct de les désigner par le terme de *hutte* qui signifie *petite cabane rudimentaire faite avec de la terre, des branches, etc.* La description des habitations des berges correspond à cette définition, elles sont construites à partir d'une armature circulaire en bois recouverte de paille, à laquelle est parfois ajouté du banco (terre) qui permet une protection sommaire contre les incendies et les inondations.

Il est nécessaire de faire la distinction entre les populations qui sont présentes toute l'année et celles qui ne sont dans la ville que pendant la saison sèche ; les premières seront appelées les populations permanentes, les secondes les populations temporaires.



Cliché 1 : une habitante devant sa hutte à Bougoufié. On peut distinguer clairement l'armature circulaire, les matériaux utilisés sont prélevés sur place ou dans les alentours (paille de riz, bois et parfois terre).

Il est ici important de rappeler les nombreuses migrations qui animent la région chaque année, de tout temps les hommes se sont déplacés au cours des saisons. Les rythmes humains sont conditionnés par les rythmes naturels, par ceux des eaux particulièrement, le nomadisme est un mode de vie très répandu. Jean Gallais les a précisément décrits, il distingue deux populations, les éleveurs et les pêcheurs. Cependant nous verrons que ce mode de vie s'est répandu à d'autres groupes. Mopti est un lieu de passage pour différentes populations. Ces mouvements de populations entraînent la présence de populations "flottantes"<sup>5</sup> dans les villes, une partie d'entre elles constitue le groupe des populations temporaires des berges de Mopti, certaines habitations se retrouvent également à l'intérieur de l'espace urbain, dans les interstices, ou dans des îlots lotis mais non bâti. La ville apparaît ainsi comme un lieu de passage et de séjour plus ou moins prolongé. Une autre catégorie prolonge leur séjour et est ici considérée comme des populations permanentes.

Les renseignements sur l'origine ethnique et l'importance des populations proviennent d'une enquête réalisée en février 1998 (pendant la saison sèche) sur le terrain, dans le cadre d'une maîtrise.<sup>6</sup> Un recensement précis a été réalisé, les huttes ont été comptées, cependant les informations fournies ici ne peuvent être exhaustives car les va et vient de populations sont très intenses ; il s'agit en fait d'une sorte de cliché à un moment donné. J'ai pu compter 820 huttes au total (uniquement sur les berges), parmi lesquelles 220 sont temporaires et 600 permanentes.

<sup>5</sup> GALLAIS J., 1967, p99.

<sup>6</sup> MEYNET C., 1998.

Les populations temporaires se retrouvent à Mopti pendant la saison sèche, elles s'installent à partir du mois de janvier et repartent au moment des premières pluies, les dates peuvent varier selon les années et les populations.



Cliché 2 : arrivée d'un groupe au mois de mars.

Il y a essentiellement deux types de populations temporaires, elles se distinguent par leur origine ethnique et par les activités qu'elles pratiquent, de plus elles ne se situent pas au même endroit dans la ville. Il s'agit des *Bella* et des *Peul*, les deux représentent le même pourcentage des huttes temporaires recensées.

Les *Bella*<sup>7</sup> sont les anciens esclaves des Touaregs, ils sont originaires des régions situées au Nord du Mali. Ils parlent la langue Tamachek. Leur vocation première est la culture mais ils complètent cette activité par de l'élevage, nécessaire, qui en fait des semi-nomades.

Les *Bella* ont des liens traditionnels avec les villes et les petits centres urbains du delta. Les sécheresses successives les ont fortement touchés, elles ont marqué des périodes pendant lesquelles certains ont changé leur mode de vie semi-nomade ou paysan pour s'installer en ville. Cette population est aussi importante dans les habitations permanentes des berges, plus que dans la totalité de la population.

Les *Peul* sont des éleveurs. Il s'agit du groupe ethnique numériquement le plus important de la région, de cette vaste plaine inondée « *il a fait la région de fourrage et d'abreuvement saisonnier la plus importante de l'Afrique de l'Ouest.* »<sup>8</sup>. Malgré la sédentarisation forcée de Cheikou Ahmadou, lors de la Dina, les éleveurs *Peul* et leurs troupeaux demeurent nomades. Les flux pastoraux descendent vers le sud et en partie vers Mopti d'octobre à décembre, puis entre le mois de

---

<sup>7</sup> FROMENT A., 1988.

<sup>8</sup> J. Gallais, 1967, p. 361.

janvier et le mois de juin ils remontent vers le lac Debo. Ces informations m'ont été confirmées lors des entretiens menés auprès des populations *Peul*. De par leur mode de vie traditionnel qui attache une grande importance à l'espace et par l'organisation sociale qu'ils connaissent, les *Peul* sont peu sensibles à l'attraction urbaine.



Cliché 3 : le campement Peul dans la plaine située à l'ouest de l'espace bâti.

Les populations permanentes ont des origines ethniques plus variées : les *Bella* sont majoritaires (avec environ 78 % des huttes permanentes recensées), ils présentent les mêmes caractéristiques que les semi nomades ; viennent ensuite les *Peul* et les *Songhay* (avec 8 et 7 % du total) ; on trouve enfin d'autres ethnies qui représentent moins de 3 % de l'ensemble des huttes, ce sont des *Bozo*, des *Touareg*, des *Dogon*.

La raison de leur installation à Mopti est différente de celle des populations temporaires pour qui le déplacement est saisonnier et régulier. Pour la plus grande partie des populations permanentes interrogées les principales causes de migration sont les sécheresses qui ont eu lieu dans les années 70 et 80 ; cette période correspond le plus souvent à la date d'arrivée des habitants des berges. Le Sahel a été victime d'une importante baisse de la pluviométrie surtout durant l'année 1973 ; le Mali a directement été touché par ce phénomène, essentiellement dans les régions du nord du pays, les éleveurs ont perdu une grande partie de leur cheptel et les agriculteurs ont vu leurs récoltes diminuer de manière catastrophique. Les villes ont joué durant ces périodes un rôle de "refuge" pour les populations sinistrées, leur attraction s'est accrue. Tel est le cas de Mopti, ce phénomène a pu être confirmé par les entretiens effectués sur le terrain, à titre d'exemple sur vingt-sept personnes interrogées dix-huit déclarent être venus à Mopti à la suite des sécheresses. Généralement les populations

viennent pour des raisons économiques, à la recherche d'un emploi et d'un revenu. Une fois arrivées à Mopti elles sont rapidement confrontées à des problèmes pour se loger, après avoir logé chez un ami ou un parent elles prennent une chambre en location, mais cette situation se révèle le plus souvent contraignante et des problèmes se posent avec le propriétaire (problème de paiement du loyer). La solution qui s'offre aux nouveaux arrivants est de s'installer sur des terrains "illégalement", or les seuls espaces disponibles à Mopti se trouvent sur les berges.

Ces populations choisissent de s'installer dans des huttes car elles n'envisagent pas, le plus souvent, de séjourner pendant une longue période. La hutte apparaît être l'habitation la plus adaptée à leur situation, car la mise en place est rapide et s'ils décident de repartir vers leur région d'origine, leur habitation ne les retient pas. Les personnes installées sur les berges avaient comme intention de départ de retourner dans leur village lorsque les conditions climatiques seraient meilleures, certaines l'ont fait, mais d'autres sont toujours à Mopti malgré les pluies plus abondantes.

### **Relations au lieu (implantation et activités)**

Les populations temporaires et permanentes se distinguent avant tout par leur lieu d'installation dans l'espace.

Les premières s'implantent dans les plaines inondables de la ville, éloignées des espaces bâtis, nous les voyons sur la carte, elles sont représentées en gris. Le lieu de séjour est lié à leur situation de "semi-nomade", en effet les zones qu'elles occupent sont inondées pendant la période de crue. Les deux ethnies occupent le même type d'espace mais ne se retrouvent pas aux mêmes endroits dans la ville, les *Peul* sont du côté ouest de la ville alors que les *Bella* sont à l'est. Elles pratiquent des activités différentes ce qui peut expliquer en partie le choix du lieu d'installation. Les *Peul* se trouvent du côté où il y a des pistes de transhumance et des espaces disponibles qui permettent de laisser paître leurs troupeaux, ceux-ci peuvent également s'abreuver dans le marigot. Les *Bella* pratiquent essentiellement des activités de tâcherons, ils répondent aux besoins des habitants au jour le jour, ainsi ils transportent des matériaux divers et des briques. C'est pour cette raison qu'ils s'installent du côté de la ville où il y a des zones d'extraction de matières premières (banco, sable) et des *bancoteraies*, ce sont des zones où le sol est creusé pour fabriquer des briques. Ce sont des activités de saison sèche, ce qui justifie le retour des populations nomades au moment de l'hivernage.



Les populations permanentes se situent tout autour de l'espace bâti, elles sont représentées en noir sur la carte. Leur installation sur les berges nécessite des aménagements particuliers, contrairement aux populations temporaires, car ce sont des zones soumises aux risques d'inondations. Les populations doivent procéder à des remblais avant d'établir leur habitat. Les remblais se font avec toute sorte de matériaux, en particulier des ordures de toute nature, auxquelles est ajouté de la terre pour les finitions. Elles participent par le biais de leur installation à l'extension spatiale de la ville. En effet le plus souvent les habitants des abords des berges autorisent les nouveaux arrivants à s'installer sur leur parcelle vide en échange de travaux de remblaiements. Les arrangements passés entre les deux "parties" profitent dans un premier temps aux migrants, cependant ils présentent un risque important car une fois la parcelle remblayée le "propriétaire" peut récupérer à tout moment son espace sans qu'il n'y ait aucun recours possible pour les personnes installées. Ainsi certaines personnes se sont déplacées plusieurs fois dans la ville et ont dû recommencer les travaux de remblai.

Parallèlement à cette précarité foncière, les habitants des berges connaissent une certaine marginalisation à la fois spatiale et sociale. Ils habitent des zones "périphériques", même si elles sont proches des quartiers résidentiels, elles sont en marge des espaces bâtis. Cette situation se perçoit à travers les entretiens avec les différentes populations, les zones de berges ne sont pas considérées comme faisant partie intégrante de la ville, ce sont des espaces en transition, qui marquent un intermédiaire entre l'espace en eau inoccupé et l'espace loti. Ce phénomène peut apporter une explication supplémentaire quant au type d'habitat de ces populations, les huttes se construisent relativement rapidement et sans trop de frais, et s'il arrive aux populations d'être expulsées, elles peuvent se déplacer et se réinstaller ailleurs sans perdre de temps. La marginalisation spatiale se mesure à travers les activités pratiquées par les populations des berges, ce sont le plus souvent des activités précaires. Elles sont plus variées que celles des populations temporaires, mais elles sont toutes peu stables et peu rémunératrices. Les *Bella* pratiquent le même type d'emploi que les semi-nomades, ils transportent du banco, des briques, du sable à dos d'ânes. souvent ils en donnent une partie au "propriétaire" de la parcelle qu'ils occupent, comme une sorte de paiement. C'est une activité saisonnière, pénible et mal payée, qui de plus dépend des fluctuations du secteur de la construction urbaine. Les autres travaux effectués sont le plus souvent des petites activités de survie qui sont complémentaires entre elles, un certain nombre d'habitants possède un jardin maraîcher, quelques moutons qui leur permettent d'avoir

des petits revenus supplémentaires. Les femmes travaillent au jour le jour, elles proposent leurs services aux habitants (lavage de linge, vaisselle,...).

Pour terminer, il est possible de dire que malgré le caractère précaire des habitations des berges, on assiste à une appropriation de l'espace par les deux types de populations chacune à leur manière. En effet, les populations temporaires reviennent chaque année au même endroit, la zone ouest est le domaine des Peul, ils s'approprient l'espace par l'intermédiaire de leurs troupeaux qui s'abreuvent dans les *pagués* encore en eau. La plaine est occupée par des *Bella*. De plus, ils s'adaptent au milieu par leurs activités et le choix du type d'habitat, puisque le lieu est choisi en fonction de ce qu'offre le milieu environnant.

L'appropriation de l'espace par les populations permanentes se fait différemment, la zone qu'ils occupent est aménagée, souvent des jardins prolongent leur terrain, ils mettent parfois en place des limites avec des branches, et la cour et le devant de leur porte est toujours propre.

De plus leur mode d'occupation de l'espace en groupe forme des sortes de village, qui ont parfois un nom, au sein même de la ville. Ils restent par familles et par origine ethnique et géographique.

## **Conclusion**

La situation présentée ici n'est pas spécifique à Mopti, les migrations étant très importantes dans l'ensemble de la région. La particularité vient essentiellement du site original de la ville à la fois attractif et contraignant qui oblige ces nouveaux venus dans la ville à s'installer sur les berges.

Les populations temporaires gardent leur mode de vie rural, il y a une sorte de transfert de la campagne vers la ville à une certaine période de l'année, la saison sèche. On le voit à travers l'habitat de huttes que l'on retrouve dans les villages du delta, les activités. Mais aussi et surtout par leur mode de vie qui reste semi-nomade, voire semi-urbain. Ils ne s'intègrent pas à la ville, restent entièrement attachés à leur lieu d'origine. Ils ne participent à la vie citadine qu'à travers leur propre activité. Ils n'investissent pas en ville, et n'ont que très peu de relation sociale avec les citadins. À partir de ces deux exemples on peut avancer l'hypothèse que les modes d'occupation de l'espace et de vie (habitat, activité) ruraux se perpétuent en ville par la migration de ruraux saisonniers.

Les populations permanentes n'ont pas les mêmes habitudes dans la ville, elles sont malgré leur marginalité plus intégrées à la ville. De plus elles aspirent à encore plus d'"assimilation" à la vie mopticienne puisque l'un de leurs principaux objectifs est de devenir propriétaire d'une parcelle à l'intérieur même des quartiers, car même s'ils affirment être bien là où ils sont et dans leurs "cabanes", ils encourent des risques indéniables (expulsion, inondations, maladies).

## BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND M., 1990, Compromis locaux et concurrences foncières dans deux villes maliennes. *Politique Africaine*, 40, 21-30.
- BERTRAND M., DUBRESSON A., 1997, *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*. Karthala.
- CROUSSE B., LE BRIS E., LEROY E., 1986, *Espaces disputés en Afrique noire, pratiques foncières locales*. Karthala.
- DE JONG A., HARTS-BROEKHUIS E., 1987, *La ville de Mopti, habitat, démographie et emploi dans un centre urbain sahélien*. Institut des sciences humaines, Bamako, République du Mali.
- FROMENT A., 1988, *Le peuplement de la boucle du Niger*. Édition ORSTOM.
- GALLAIS J., 1967, *Le delta intérieur du Niger, Etude de géographie régionale*, Dakar IFAN.
- GALLAIS J., 1986, La situation dans la boucle du Niger. *Cahiers géographiques de Rouen, Études sahéliennes*, 28.
- GIRAUT F., Les petites villes du Sahel : un système social à l'épreuve des crises régionales. *Villes en parallèle, villes secondaires d'Afrique*, 22.
- KRINGS T., 1986, Les migrations des sahéliens au Mali entre 1981 et 1985 et leur installation à Mopti. *Cahiers géographiques de Rouen, Études sahéliennes*, 28.
- MARC L., 1910, Mopti et le commerce du Moyen Niger. *Annales de géographie*, 19, 42-48.
- MEYNET C., 1998, *L'occupation des berges à Mopti, Mali*. Mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence.
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, Banque Mondiale, AGETIPE, 1995, *Troisième Projet Urbain du Mali, étude de faisabilité*. République du Mali, volumes 1 et 2.

# Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

*L'homme et le Lac, 1995*

*Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996*

*Villes du Sud et environnement, 1997*

*L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998*

*L'homme et la forêt tropicale, 1999*

Cet ouvrage trouve son origine dans les XI<sup>e</sup> journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine qui se sont déroulées les 25, 26 et 27 novembre 1999 à Perpignan. Elles ont été organisées avec la collaboration des organismes suivants :

- Direction de l'Environnement de la ville de Perpignan
- Équipe DESMID (Dynamiques Écologiques et Sociales en Milieu Deltaïque, CNRS-Université de la Méditerranée, Arles)
- IDEMEC (Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative, CNRS-Université de Provence, Aix-en-Provence)
- Laboratoire Population Environnement, Université de Provence, Marseille

## SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

Case 71, Université Victor-Segalen/Bordeaux 2

146, rue Léo Saignat

33076 Bordeaux Cedex, France

*Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.*

Ces journées et l'édition de l'ouvrage ont bénéficié du soutien financier de la Ville de Perpignan, de la DRAC Languedoc-Roussillon et du Conseil Régional PACA.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2001

ISBN 2-9516778-1-2

ISSN 1284-5590

*Tous droits réservés pour tous pays*

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

**CABANES, CABANONS  
ET  
CAMPEMENTS**

**Formes sociales et rapports à la  
nature en habitat temporaire**

**Éditeurs scientifiques**

Bernard Brun, Annie-Hélène Dufour, Bernard Picon,  
Marie-Dominique Ribéreau-Gayon

Travaux de  
la Société  
d'Ecologie  
Humaine



2000

### **Contributions photographiques**

p.15	B.Brun
p.34	S.Sauzade
p.71 à 88	M-D Ribéreau-Gayon
p.89 à 108	J-P Loubes
p.123 à 132	Y.Brugière
p.133 à 144	C.Meynet
p.215 à 230	L.Nicolas
p.231 à 242	C.Claeys-Mekdade
p.257 à 268	Musée des Arts et Traditions Populaires de Moyenne Provence, Draguignan M.Heller, G.Roucaute, Inventaire Général Collection C.E.M.
p.269 à 284	J-M.Marconot
p.303	B.Chérubini
p.337	G.Lestage

Les noms des auteurs des photographies couleur apparaissent dans les cahiers séparés :

après page 160 : M.Hladik, M-D. Ribéreau-Gayon, E.Dounias

après page 192 : H.Pagezy, Y.Poncet

après page 256 : A-H.Dufour, L.Nicolas, A.Acovitsióti

après page 320 : A.Dervieux

Photographie couverture (D.Baudot Laksine) : cabanon à Opio

Photographie quatrième de couverture (E.Dounias) : Hutte-grenier tikar en cours de construction à proximité d'un champ de maïs. Les 2 niveaux de la hutte sont bien visibles : lieu de résidence à l'entresol, grenier au second niveau. Cette construction perdure plusieurs années.